



FORMATION À DISTANCE  
ET DÉVELOPPEMENT



EDU 6014

La mesure du développement et la question  
délicate des indicateurs

# LA MESURE DU DÉVELOPPEMENT ET LA QUESTION DÉLICATE DES INDICATEURS

## Mise en contexte

Au-delà des statistiques économiques, il existe bon nombre d'indicateurs permettant de dresser un portrait plus global et plus réaliste du développement d'un secteur, d'un pays. Afin d'inventorier de manière efficace les instruments utilisés pour mesurer le développement, voici un texte rempli de ressources qui, combinées avec celles proposées sur le site Web du cours, vous serviront dans le cadre de vos diverses activités.

## Quelques indicateurs parmi les plus employés

Dans le domaine de l'économie, un indicateur est un ensemble de données numériques qui décrit l'état ou l'évolution d'un individu, d'un groupe d'individus, d'une situation ou d'un phénomène. Ces indicateurs sont créés à partir d'indices récoltés la plupart du temps par les services statistiques nationaux (d'où certaines imprécisions et certains biais) et regroupés dans des tableaux de bord ou des bases de données proposés par les pays eux-mêmes ou regroupés par les grands organismes internationaux en fonction des mandats qui leurs sont confiés.

Le choix de ces indicateurs et leur mode de calcul traduisent avec plus ou moins de succès des priorités et des valeurs éthiques et morales qui sont à la base de leur calcul. En proposant son *Tableau économique*, François Quesnay, un physiocrate qui a vécu au XVIII<sup>e</sup> siècle, a été le premier à concevoir un outil susceptible de mesurer la richesse des nations. Depuis lors et à la suite de la grande dépression, des instruments comme les tableaux des entrées-sorties ont été créés au sein des comptes nationaux, qui ont pris en compte les échanges marchands s'opérant dans une économie pendant une année donnée, ainsi que le concept de produit national brut (PNB) et de produit intérieur brut (PIB), lesquels ont constitué les indicateurs privilégiés pour mesurer la croissance.

Depuis lors, et même si le PNB et le PIB restent largement utilisés, de nombreux autres indicateurs ont été conçus afin de prendre en compte, au-delà et à côté de la performance économique, le niveau de bien-être des populations. Qu'il s'agisse de la santé, de l'espérance de vie, de l'éducation ou de la qualité de l'environnement, les données aujourd'hui disponibles sont riches d'enseignement et contrebalancent la seule mesure de la production nationale ou du PIB par tête.

## La mesure de la production et de la richesse

### *Le PIB et le PNB*

Le **produit intérieur brut (PIB)** correspond à la valeur de la production de biens et de services pendant une année donnée – sur le territoire national – par l'ensemble des agents présents sur ce territoire.

Le **produit national brut (PNB)** mesure, quant à lui, la production de biens et de services par les nationaux sur le territoire national et à l'étranger. Il ne prend pas en compte la partie de la production réalisée sur le territoire par des non-résidents.

Ces indicateurs donnent une assez bonne idée de la production marchande « réalisée » par individu ou, plus exactement, « disponible » pour chaque individu. Or, ils ne prennent pas en compte la production non marchande (ce qui est une lacune particulièrement grave dans les pays où le secteur informel est très développé) ni le nombre de travailleurs à l'origine de cette production et, surtout, ils ne donnent aucune idée de la répartition qui en est faite. Enfin, cette production est évaluée aux prix du marché qui ne traduisent pas forcément la valeur des biens et des services considérés.

### *Les indicateurs de richesse*

Pour évaluer le niveau de richesse d'une population donnée, on utilise le plus souvent le **revenu national brut (RNB)** qui cumule les revenus monétaires acquis par les ressortissants d'un pays donné. On peut ramener le RNB par tête, mais une fois encore cette mesure demeure partielle et ne traduit en rien la répartition des richesses.

Certains préfèrent prendre en compte les données patrimoniales (les comptes de patrimoine) qui traduisent mieux l'accumulation de richesses au fil du temps. Mais ces données sont difficiles à évaluer dans bien des domaines.

Pour toutes ces raisons, et même s'ils sont encore largement utilisés, ces indicateurs économiques classiques ne mesurent pas le niveau de développement d'un pays.

Devant des critiques de plus en plus virulentes mettant en cause la seule prise en compte de la performance économique d'un pays au moyen de la mesure de son PNB ou de son PIB dans le cadre des politiques d'intervention économique et de développement, les organisations internationales ont déployé un grand effort pour créer une batterie de mesures et d'indicateurs susceptibles de traduire de manière plus réaliste une situation de développement ou de sous-développement sur le terrain.

À l'heure actuelle, nous disposons ainsi d'un grand nombre d'indicateurs traduisant l'état d'une société et prenant en compte les différentes facettes qui nous informent de manière plus réaliste du niveau de son bien-être. Il est clair que, disposant de ces informations, nous serons plus naturellement enclins à intervenir dans des secteurs comme la santé, l'éducation et le développement ou à travailler plus particulièrement pour des catégories d'individus plus vulnérables comme les femmes, les enfants, les agriculteurs et les chômeurs.

Vous trouverez ci-joint quelques définitions d'indicateurs qui concernent la démographie, les conditions de vie des ménages, l'éducation, la santé, l'emploi et le tourisme. Pour la plupart de ces indicateurs, nous disposons aujourd'hui de séries assez complètes à l'échelle internationale (c'est-à-dire par pays ou par regroupement de pays) et sur plusieurs années. Il est ainsi possible de suivre pour chacun d'eux l'évolution

dans le temps de la situation observée, tout en restant sensible à la qualité des données et à ce qu'on peut ou ne peut pas leur faire dire.

### *Les indicateurs concernant l'éducation*

Parmi les indicateurs permettant de décrire l'état d'une société donnée, on dispose aujourd'hui de données assez détaillées pour décrire l'état du système éducatif et l'accès qu'il garantit à la population. On trouvera la plupart de ces indicateurs dans une liste des tableaux statistiques consacrés à l'éducation dans la base de données statistiques de la Banque mondiale, ainsi que l'hyperlien y donnant accès.

C'est en partie à partir de ces données qu'il vous sera possible de caractériser la situation dans laquelle se trouve le système éducatif du pays dans lequel vous avez situé l'étude de cas que vous avez choisie de traiter. Ces informations sont particulièrement importantes pour ceux qui ont choisi de rédiger un essai sur une question particulière.

## **La prise en compte de la complexité et les indices composites**

Ces indices sont assez récents et traduisent le souci de tenir compte dans une mesure synthétique plusieurs composantes stratégiques du développement. Nous retiendrons ici principalement l'**indice du développement humain (IDH)**, les **indicateurs de développement durable (IDD)** et l'**indice du bien-être (IBE)**.

### *L'indice du développement humain (IDH)*

L'IDH est un indice composite qui a été établi par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) dès les années 1990. Amartya Sen et Mahbub ul Haq, qui ont créé cet indice, l'ont fait en privilégiant davantage l'accès d'une population aux choix et aux services qui nuisent à la qualité de leur vie ou l'améliorent, plutôt qu'en prenant en compte l'augmentation du revenu ou de la production du pays concerné. Ils ont tenu compte de trois composantes essentielles qui traduisent l'état du développement humain moyen dans un pays, à savoir :

- la santé appréciée par la longévité moyenne des populations. Cette dernière est mesurée par l'espérance de vie à la naissance. Cet indicateur permet de prendre en compte le niveau de satisfaction des besoins essentiels, comme « l'accès à une alimentation saine, à l'eau potable, à un logement décent, à une bonne hygiène et aux soins médicaux »<sup>1</sup>. Cette appréciation de la situation de santé a été complétée par la prise en compte des conséquences de l'épidémie de SIDA, qui a touché plus particulièrement le continent africain;
- le niveau de l'éducation mesuré à partir de la durée moyenne des études des adultes de plus de 25 ans et, pour les enfants en âge scolaire, la durée attendue de leur scolarisation;
- le niveau de vie qui est apprécié par le logarithme du PIB par habitant, mesuré en parité de pouvoir d'achat.

---

1. Indice de développement humain. (n.d.). Dans *Wikipédia*. Récupéré de [http://fr.wikipedia.org/wiki/Indice\\_de\\_d%C3%A9veloppement\\_humain](http://fr.wikipedia.org/wiki/Indice_de_d%C3%A9veloppement_humain)

L'intégration de ces trois composantes est illustrée par le PNUD dans la figure suivante :

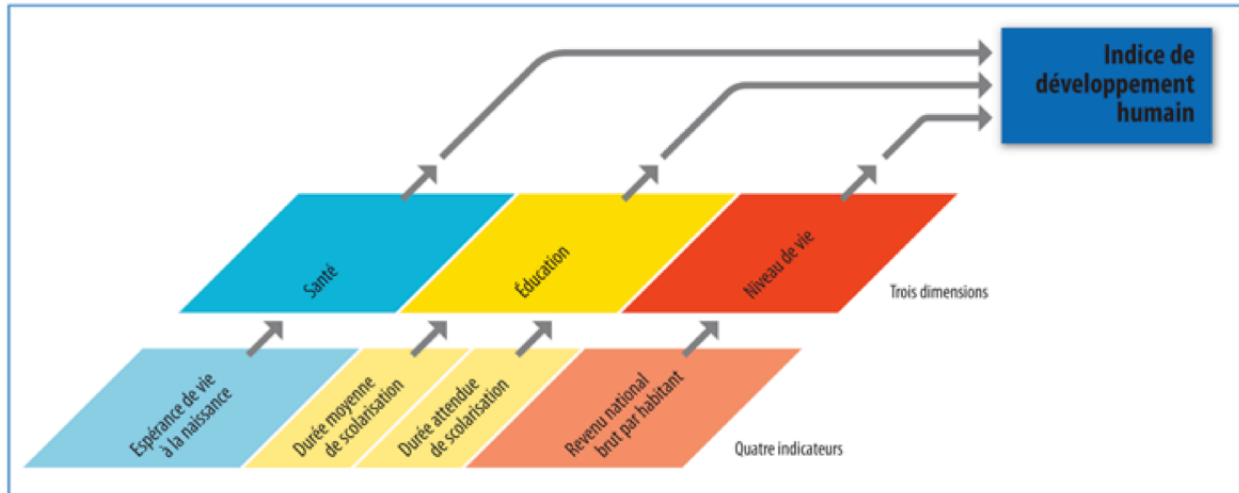


Figure 1. Les trois composantes indiquant l'état du développement humain

Source : PNUD, 2013.

### *Le développement humain et la prise en compte des inégalités*

On peut maintenant utiliser trois autres indices qui sont basés sur le calcul de l'IDH et qui prennent en compte l'inégalité observée au sein des populations :

- L'Indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI), qui prend en considération l'inégalité dans la distribution de la santé, de l'éducation et du revenu entre les individus d'une population. Plus cette inégalité est forte, plus l'IDHI s'éloigne de l'IDH qui mesure une situation moyenne sans disparités;
- L'Indice d'inégalités de genre (IIG) qui mesure, outre l'IDH, les disparités observées entre les hommes et les femmes;
- L'Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) qui « complète les mesures basées sur le revenu en considérant les déprivations multiples et leur superposition. L'indice identifie les déprivations au travers des mêmes trois dimensions que celles considérées par l'IDH et indique le nombre de gens qui sont pauvres (souffrant d'un nombre donné de déprivations) et le nombre de déprivations que les ménages pauvres confrontent. Il peut être exposé par région, ethnicité, et en d'autres groupes, ainsi que par dimension, ce qui en fait un outil approprié pour les décideurs »<sup>2</sup>.

Si vous souhaitez approfondir le calcul de ces différents indices, vous pouvez vous reporter au site Web du PNUD, dont l'adresse figure sur le site Web du cours. Celui-ci vous fournira toutes les informations utiles sur le mode de calcul de ces indicateurs, l'origine des données et les mises en garde nécessaires à leur utilisation.

Quant aux mesures de l'IDH les plus récentes et à ses composantes, vous les trouverez en consultant le profil statistique des pays offert par le PNUD. Vous trouverez aussi des détails assez riches d'informations et de données statistiques dans le site du PNUD.

2. PNUD, Rapport. Récupéré de <http://hdrundp.org/fr/statistiques/ipm/>

## *La mesure du développement durable*

Depuis le Sommet de Rio, le concept de développement durable a acquis droit de cité, et un certain nombre d'États ont pris des engagements fermes à l'effet de promouvoir cette démarche dans leurs politiques. Dans cette dynamique, le Québec s'est livré à une réflexion qui fait œuvre de pionnier.

En adoptant, en 2006, la Loi sur le développement durable, le Québec décide de mettre l'accent sur « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs<sup>3</sup>. »

L'objet de cette loi est de « repenser les rapports qu'entretiennent les êtres humains entre eux et avec la nature... » et de poser « un regard critique sur un mode de développement qui, trop souvent, porte atteinte à l'environnement et relègue la majorité de l'humanité dans la pauvreté »<sup>4</sup>.

Dans cette démarche, la volonté est affirmée et codifiée en vue de :

- « **Maintenir l'intégrité de l'environnement** pour assurer la santé et la sécurité des communautés humaines et préserver les écosystèmes qui entretiennent la vie;
- **Assurer l'équité sociale** pour permettre le plein épanouissement de toutes les femmes et de tous les hommes, l'essor des communautés et le respect de la diversité;
- **Viser l'efficacité économique** pour créer une économie innovante et prospère, écologiquement et socialement responsable<sup>5</sup>. »

Dans ce contexte, il était important de se doter d'indicateurs permettant de suivre, dans ces trois volets, les progrès observés en matière de développement durable et que cette loi favorisait.

**Attention!** Pour en apprendre davantage sur l'historique de cette démarche, sur les indicateurs proposés ainsi que sur des expériences comparables réalisées ailleurs sur la planète, nous vous invitons à consulter le site Web du cours.

## *Et la mesure du bien-être*

Dans la foulée des critiques d'une approche économiste et matérialiste du développement ou, plus exactement, de la croissance est apparu récemment le concept de bien-être, qui peut être défini comme « un état qui touche à la santé, au plaisir, à la réalisation de soi, à l'harmonie avec soi et les autres »<sup>6</sup>.

Des propositions sont faites, qui résultent de travaux de recherche récents, pour créer un indice du bien-être économique. Vous trouverez ci-après un article récent qui débat de cette question et qui fait état de débats qui ont eu lieu sur ce concept.

## *Le cadre du millénaire*

Dans la figure suivante, un ensemble de 8 objectifs (18 cibles et 48 indicateurs) est synthétisé. Cette figure sert à mesurer les progrès accomplis dans l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement.

3. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. (2002). *À propos du développement durable*. Récupéré de <http://www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/definition.htm>

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*

6. Pierre Larousse, Patrice Maubourguet, Daniel Péchoin et Aimée Ajancic, *Le petit Larousse illustré*, Paris, Larousse, 1993.

Ces objectifs ont été retenus à l'unanimité par un groupe d'experts du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, du Fonds monétaire international (FMI), de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et du Groupe de la Banque mondiale.

Les indicateurs de développement retenus dans la démarche du millénaire correspondent à ces 8 objectifs, concernent 18 cibles, dont l'atteinte est évaluée à partir de 48 indicateurs.



Figure 2. Une synthèse des huit objectifs

Source : OCDE et Groupe de la Banque mondiale, 2011.

## Où trouver les données en matière de développement?

Aujourd'hui, il existe deux sources principales d'informations indispensables si l'on désire caractériser une situation de développement :

- **Les bases de données nationales et internationales** qui fournissent de nombreuses informations qui ont le mérite d'exister, qui rendent possibles des comparaisons internationales ou des croisements entre variables à l'échelle nationale et qui permettent d'établir, dans un premier temps, le contexte d'une situation à analyser.
- **Les informations observées sur le terrain**, beaucoup plus significatives, mais souvent délicates et coûteuses à recueillir.

Ces deux sources d'informations sont, le plus souvent, complémentaires.

À cette étape du cours, nous travaillerons essentiellement à partir des données disponibles dans les bases de données internationales. Les sources d'informations qui nous intéressent sont essentiellement regroupées dans les grandes institutions des Nations Unies et par l'OCDE.

Le chemin d'accès à ces informations est disponible sur le site Web du cours.

### Retour sur le texte

Tous ces efforts traduisent la volonté de donner au concept de développement et aux stratégies qui s'y rapportent cette dimension qualitative qui faisait tant défaut aux approches quantitatives et exclusivement économiques qui ont sous-tendu pendant de longues années les politiques internationales d'intervention en matière d'aide au développement.

## Références bibliographiques

Groupe de la Banque mondiale. Récupéré de <http://www.banquemondiale.org/fr/about>

Indice de développement humain. (n.d.). Dans *Wikipédia*.

Récupéré de [http://fr.wikipedia.org/wiki/Indice\\_de\\_d%C3%A9veloppement\\_humain](http://fr.wikipedia.org/wiki/Indice_de_d%C3%A9veloppement_humain)

Larousse, Pierre, Maubourguet, Patrice, Péchoin, Daniel et Ajancic, Aimée. *Le petit Larousse illustré*, Paris, Larousse, 1993.

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. (2002). *À propos du développement durable*.

Récupéré de <http://www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/definition.htm>

Organisation de Coopération et de Développement Économiques. (OCDE).

Récupéré de <http://www.oecd.org/fr/apropos/>

PNUD, Rapport. Récupéré de <http://hdr.undp.org/fr/statistiques/ipm/>